

à la cour de France en 1770, jusqu'à la chute de la monarchie, le 10 août 1792. Rien n'est inventé. Dans les rares occasions où j'ai dû remplir les blancs de l'histoire, ma longue et intime familiarité avec le personnage et son époque fut mon seul guide. » Familiarité sans aucun doute de la part d'une spécialiste de la reine, sympathie aussi, pitié même pour celle qui apparaît à bien des égards comme une victime d'événements sur lesquels elle avait bien peu de prise. Le sort de ces princesses séparées de leur famille et de leur pays, jetées dès leur âge nubile dans la vie conjugale et dans des cours dissolues, recherchées et critiquées pour les faveurs qu'elles pouvaient procurer, toujours soupçonnées de visées politiques, ne peut qu'aiguiser les facultés d'analyse psychologique d'une auteure. Le ton de ce faux journal sonne juste, plus même peut-être que certaines autobiographies trop composées. La femme Marie-Antoinette se montre frivole, joueuse, dépenaillée, coquette, mais aussi très affectée du comportement sexuel de son époux; l'évocation de l'amour pour Fersen, « majuscule » dans ses dénominations pronominales, tel un Dieu, demeure dans les limites de la décence et de l'ambiguïté. Le personnage politique, c'est d'abord le défenseur de l'alliance autrichienne de 1756, mise à l'épreuve par les initiatives dangereuses de son frère Joseph II; Marie-Antoinette est une choiseuliste et elle tâche d'agir, lors des nominations ministérielles, pour que l'axe Versailles-Vienne ne sombre pas; Vergennes est sa bête noire. Quant à la politique intérieure de la France, l'opposition parlementaire, la fiscalité, elle n'y entend pas grand chose. La monarchie doit rester absolue et de droit divin; mais la reine ne comprend pas qu'elle contribue par son mode de vie, ses absences de Versailles, les nuits blanches au bal de l'Opéra, à saper les bases du système. Bref, Marie-Antoinette s'est trompée de siècle; elle eût fait, en toute impunité, les beaux jours de *Gala* ou de *Point de Vue*. Est-ce à dire qu'elle fut un précurseur?

Claude MICHAUD

Federica MORELLI, Clément THIBAUT et Geneviève VERDO (textes réunis par), *Les Empires atlantiques, des Lumières au libéralisme (1763-1865)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 286 p.

L'originalité et l'intérêt de ce recueil d'études résident peut-être avant tout dans la volonté explicite des auteurs de briser le mur académique qui impose le respect des « périodes » (l'histoire Moderne distincte de la Contemporaine) et les siècles (les spécialistes du 18^e ne franchissent pas la « barrière » élevée par la Révolution française) : ici la période embrassée va de la fin de la guerre de Sept ans (1763) à la fin de la guerre civile des États-Unis (1765). L'unité de cette séquence chronologique peu familière aux historiens français réside dans le basculement de l'espace atlantique de la domination coloniale sans partage aux processus achevés, ou presque, des indépendances et de la construction des nouvelles nations, en principe fondées sur le socle du libéralisme, politique et économique, hérité des Lumières occidentales, notamment à travers les Révolutions qui ont permis à ce monde nouveau de naître sur les ruines de la « splendeur coloniale » : Révolution nord américaine, Révolution française, Révolution haïtienne (la plus radicale puisque seule destructrice de l'esclavage) et enfin la longue suite des Révolutions de l'Amérique ibérique. Onze auteurs mêlent leurs approches pour offrir au lecteur un travail fortement unitaire et on ne peut qu'en remercier les trois coordonnateurs de cet ensemble. Un seul regret : pourquoi ne pas donner une unité linguistique à un tel ouvrage dont 9 chapitres sur 11 sont rédigés en français, pour 1 en espagnol et 1 en anglais. Nul ne peut douter, pourtant, que la diffusion d'un ouvrage en une seule langue sera toujours beaucoup plus efficace auprès d'un public élargi...

Marcel DORIGNY

Jean-François MOUHOT, *Les réfugiés acadiens en France 1758-1785. L'impossible réintégration?*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2009, 456 p.

Cet ouvrage est la publication de l'essentiel d'une thèse soutenue en 2006 à l'Institut européen de Florence. Le sujet abordé est peu connu, voire totalement ignoré, en France :

en 1758, dans la première phase de la Guerre de Sept Ans, les habitants de l'Acadie française ont été purement et simplement expropriés de tous leurs biens, hors la monnaie et les meubles, et aussitôt expulsés, alors que l'Angleterre avait conquis cette province depuis 1713 mais avait laissé sur place les Français. Pour les autorités anglaises cette mesure brutale était avant tout justifiée par la crainte d'un soulèvement armé de ces Français, alors que la guerre venait d'éclater à nouveau avec la Nouvelle France. Les Français expulsés devaient être dispersés sur le territoire des Treize colonies britanniques d'Amérique du nord ; en réalité une grande partie d'entre eux, de différentes façons, soit optèrent pour le retour en France, soit y furent déportés, parfois via l'Angleterre : ils furent ainsi environ 3 000 à débarquer dans les ports français entre 1758 et 1759. C'est cette population et sa très difficile intégration à la France de Louis XV et, *in fine*, leur départ presque général pour la colonie du Mississipi en 1785 qui est au centre de l'ouvrage.

Le travail de J. F. Mouhot repose sur un dépouillement considérable de sources, puisque aucune administration centrale ne fut chargée à l'époque de la prise en charge de ces rapatriés dont la plupart des Français ne comprenait pas très clairement l'origine. Pour saisir ce que fut la démographie, la vie quotidienne, les déplacements tant à l'intérieur du royaume qu'en direction des autres colonies françaises, les projets d'installation (par exemple à Belle-Isle) il faut prospecter, notamment, dans les dépôts d'archives de tous les ports atlantiques, mais également dans les archives centrales de la Marine, de la Guerre et des Colonies à Aix en Provence ; le Contrôle général des finances, pour sa part, a conservé de nombreuses pièces relatives aux secours accordés aux Acadiens ; sans omettre, bien évidemment, les dépôts d'archives du Canada, des États-Unis et de Grande Bretagne.

De cet immense dépouillement il ressort un tableau contrasté du destin de cette communauté acadienne dispersée à jamais sur des territoires séparés par des centaines de kilomètres, voire des milliers pour ceux qui s'installèrent en Amérique du nord. Un livre passionnant sur un sujet neuf pour la quasi-totalité des lecteurs français : il retrace en fait l'histoire de l'échec du premier grand rapatriement colonial de l'histoire française, 30 ans avant le retour massif des colons de Saint-Domingue, beaucoup plus nombreux, et 2 siècles avant les « Pieds noirs » d'Algérie, plus nombreux encore. Les Acadiens, entre 1758 et 1785, ont ainsi, bien à leur insu, inauguré une des issues potentielles de toute implantation coloniale.

Marcel DORIGNY

Jennifer PITTS, *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)*, préface de Gilles Manceron, traduit de l'Anglais par Michel Cordillot, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, 383 p.

Au moment où les débats sur la colonisation et ses héritages occupent le devant de la scène médiatique, il est heureux de voir publier une synthèse sur ce qui fut le premier mouvement relativement cohérent de critique du principe même de la conquête coloniale européenne et ses implications, à savoir la traite négrière et l'esclavage. L'ouvrage de Jennifer Pitts se propose de croiser les regards des libéraux anglais et français sur l'entreprise coloniale des deux grandes puissances qui se préparaient alors à se partager les contrées qui avaient jusqu'alors échappé à la domination européenne, en Afrique et en Asie principalement. L'auteur montre avec une grande pertinence comment fut rapidement pervertie la pensée des Lumières affirmant l'unité de l'espèce humaine et l'égalité des hommes sous toutes les latitudes, indépendamment de leur couleur, de leur religion et de l'état matériel de leurs sociétés. Au nom de ces idéaux, condamnant les conquêtes coloniales du passé, une doctrine nouvelle s'est construite, prônant la diffusion des Lumières et de la science en direction des peuples restés à l'écart et qu'il fallait « élever » au rang des plus avancés, c'est-à-dire de l'Europe. Ce glissement des Lumières émancipatrices du 18^e siècle vers les théories de la « mission civilisatrice » en direction des peuples restés primitifs se fit insensiblement entre la fin du 18^e siècle et